

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Département de la Seine-Maritime
Arrondissement de Rouen
Canton de Grand-Couronne

Commune de HAUTOT SUR SEINE
Mairie de 76113 Hautot sur Seine
Tél & Fax : 02.35.32.72.82

L'AN DEUX MIL TROIS
Le DOUZE DECEMBRE

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire B. ARRIAGA.

DATE DE CONVOCATION : 05 décembre 2003 DATE D'AFFICHAGE : 05 décembre 2003

PRESENTS : MMmes et MM. B. ARRIAGA, P. LEMERCIER, C. SEILLE, A. LANGLOIS, C. SOUDE, L. LENFANT, J.C. HUE, M. LEMARCHAND

Absents représentés : F. LHOMME par P.LEMERCIER - L. du BOULLAY par B. ARRIAGA, G. BOURDEAU par M. LEMARCHAND.

Mme LEMARCHAND a été désignée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 11

DELIBERATION

Approbation de la carte communale

Le Conseil Municipal,

Vu :

- le code de l'urbanisme, notamment les articles L124-1 et suivants, R124-1 et suivants,
- la délibération en date du 16 novembre 2001 prescrivant l'élaboration de la carte communale de la commune de Hautot sur Seine,
- l'arrêté en date du 29 août 2003 soumettant le projet de carte communale à l'enquête publique,
- les conclusions du commissaire enquêteur,

Après en avoir délibéré :

- décide, **à l'unanimité**, d'approuver la carte communale de la commune de Hautot sur Seine, telle qu'elle est annexée à la présente délibération. Cette carte communale comprend :

- 1) un rapport de présentation
- 2) un ou des documents graphiques

- dit que la présente délibération avec un exemplaire du dossier seront transmis pour approbation à Monsieur le Préfet,

- dit que la présente délibération et l'arrêté d'approbation feront l'objet d'un affichage d'un mois en mairie,

- dit que la mention en sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

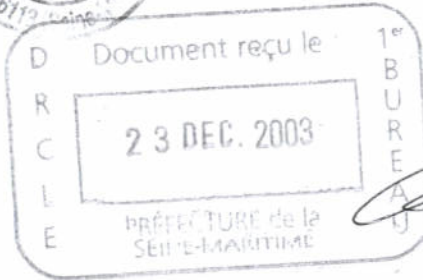
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme à l'original, le 16 décembre 2003

Le Maire
B. ARRIAGA



Certifié :	
Transmis en Préfecture le	23/12/03
Notifié le
Publié le	23/04/03
Exécutoire le



Le Maire
B. ARRIAGA

